



SARL au capital de 400 000 Euros
RCS : Montpellier 97 B 171
SIRET : 410 929 624 00030
N° TVA CEE : FR 73 410 929 624

P.A.E La Tour
111, Rue Denis Papin
34570 Montarnaud

Tél. : 04.67.47.03.83
www.exactfrance.com

E-mail : contact@exactfrance.com

IBAN: FR76 1660 7003 5368 2213 5603 754

BIC: CCBPFRPPPG

Facture N°

FB12082

Date

18/04/2023

Votre Commande

CARTE BANCAIRE
SANS CONTACT



A0000000421010
CB
LE 18/04/23 A 14:56:22
EXACT FRANCE
34 MONTARNAUD
5571858 41092962400030
16607
#####2797
DD8806ACA2C6522B
001 000001 219 C @
NO AUTO: 196635
MONTANT :

22,16 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

Commercial : Sadou BAH

Mode de règlement : CB DEPART

Matériel réservé exclusiv

Référence	Désignation	Quantité	P.U. Brut HT	%				
OUT2245	Joints de piston d'étrier section carrée ø44.5mm (1.75") - pochette de 4 (ex EFW120-9689)	1,000	27,57	33,00	18,47	18,47	5	

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
5	18,47	20,00	3,69



FICHIER NATIONAL
DES INCIDENTS DE PAIEMENT

Nous rappelons à notre aimable clientèle que nos factures se règlent soit au comptant soit à leurs dates d'échéances. En tant qu'adhérent au **FNIP - Fichier National des Incidents de Paiements** - nous sommes tenus de déclarer tous retards de paiement.

Remarque : Commande - CD81586 du 18/04/2023

Facture payable le 18/04/2023 pour la somme de 22,16 Euros par Carte Bleue au départ du

Total HT	18,47
Net HT	18,47
Total TVA	3,69
Total TTC	22,16
NET A PAYER	22,16

Conditions de règlement et d'escompte : Application de la loi 92.1442 du 31/12/92

Pénalités pour retard de paiement 1,5 fois le taux légal. Pas d'escompte pour paiement comptant ou antérieur à la date d'échéance.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sera due en cas de retard de paiement. Cette indemnité est fixée à 40€ par le décret n°2012-1115 du 2/10/12

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).